

conduite qu'elle a tenuë à l'égard de la *Grande*  
*de Bretagne*, en lui refusant les secours  
 qu'elle lui devoit dans la guerre contre la  
*France*; refus dicté par le mécontentement  
 que lui causa le procédé généreux du Roi  
*d'Angleterre*, qui, sollicité d'entrer dans ses  
 vûës au sujet de la *Silésie*, respecta trop la  
 foi des Traités pour y donner une pareille  
 atteinte. Le point de vûë sous lequel le Roi  
 envisage dans son Manifeste, le Traité con-  
 clu à *Versailles* entre l'Impératrice-Reine &  
 le Roi de *France*, est celui d'une alliance  
 où l'on se promettoit à *Vienne* de rendre Sa  
 Majesté Très - Chrétienne spectatrice des  
 projets contre la *Prusse*, pendant que l'on  
 chercheroit à les mettre en exécution avec le  
 secours de la *Russie*, au moyen de l'Armée de  
 70 mille hommes assemblée par cette Puif-  
 sance dans la *Livonie*, & seulement jusqu'à  
 ce qu'on eût mis en œuvre les machinations  
 les plus propres à aliéner la *France* contre le  
 Roi. Sa Maj. Pr., tant par son Manifeste,  
 que par ses Déclarations aux Cours de l'Em-  
 pire, les assure, que jalouse de l'indépen-  
 dance du Corps Germanique, zélée pour les  
 droits de tout le Corps en général & de cha-  
 cun de ses Membres en particulier, aussi-bien  
 que pour la conservation de la Religion Pro-  
 testante, Elle employera toutes ses forces à  
 garantir ce Corps, que sa Constitution fon-  
 damentale doit faire regarder comme une  
 illustre République, de toutes les entreprises  
 qui pourroient être formées contre la Liberté,  
 contre ses droits & contre les maximes dont  
 l'observation ne doit pas être moins sacrée au  
 Chef d'un tel Corps, qu'à tous les Membres  
 qui